

LES SAPEURS-POMPIERS

Les sapeurs-pompiers doivent faire partie de l'une des plus anciennes sociétés de St Geoire puisque sur leur drapeau est brodée la date de 1857. A cette époque, sous le Second Empire, période que l'on appela "l'Empire autoritaire" (voir petit Larousse), des groupes de volontaires devaient assurer la protection des personnes et des biens. Ces groupes devaient être armés car il y a quelques décennies, on pouvait voir dans une salle de la mairie dénommée "salle des sapeurs-pompiers", des rateliers d'armes (vides) qui ont été démolis par la suite.

Vers 1870, le régime devint "l'Empire libéral". C'est en 1877 que l'on trouve la création du Corps de Sapeurs Pompiers de St Geoire. A cette époque, leur moyen d'intervention devait se réduire à des seaux en toile et à quelques haches de sapeur puisqu'ils ne furent dotés d'une pompe à bras qu'en 1888.

La pompe à bras était constituée par un réservoir en tôle d'environ 150 à 200 litres, avec deux corps de pompe à piston actionnés par un balancier que manoeuvraient 4 solides gaillards qui devaient être relayés fréquemment, car l'effort à fournir était important. Le réservoir d'eau était alimenté à l'aide de seaux que des volontaires allaient remplir aux fontaines, dans les mares (que l'on appelle chez nous "des serves") ou aux ruisseaux les plus proches. Les sapeurs-pompiers étaient dotés d'un grand nombre de seaux en toile qui, une fois secs, se pliaient comme des chapeaux claques et ainsi pouvaient être rangés dans un espace minimum. Tout ce matériel (pompe et seaux) était déplacé sur un petit chariot en bois, aux roues à rayons et cerclées de fer, tiré à bras d'homme. Il est clair que le périmètre d'intervention était réduit.

Un ancien pompier se souvient d'avoir assisté à un incendie de ferme dans son jeune âge (6-7 ans peut-être). La pompe à bras était installée à quelques mètres du bâtiment qui brûlait. Quatre pompiers actionnaient le grand balancier de la pompe. Un autre tenait la lance fixée au bout d'un tuyau souple et dirigeait le jet sur les flammes. Pour approvisionner en eau, il fallait aller au ruisseau à une centaine de mètres. On réquisitionnait tous les curieux qui s'approchaient pour faire la "chaîne". On était environ à un mètre les uns des autres et on se passait les seaux de main à main. Les plus costauds passaient les seaux pleins, les femmes et les enfants étaient à la chaîne des seaux vides. Ces moyens étaient un peu précaires, mais on retardait la progression du feu, ce qui permettait de sauver ce qui pouvait l'être.

Les incendies heureusement n'étaient pas très fréquents.

Les sapeurs-pompiers ont une organisation inspirée des règles militaires. Il y a les officiers, les sous-officiers et les sapeurs. Ils ont une tenue de feu avec casque et ceinture de sauvetage, une tenue de ville avec képi. Ils participent aux défilés à l'occasion des fêtes nationales ou autres. Il fallait les voir, nos anciens pompiers, ceux du premier quart de ce siècle, défiler à l'allure martiale, sapeurs en tête, la hache sur le cou, la moustache conquérante. Ils étaient précédés par leur clique de tambours et clairons, emmenés à une certaine époque par un beau tambour-major faisant tourner sa canne. Après la première guerre mondiale 14-18, il y eut même une époque un peu cocardière où les officiers pour les cérémonies portaient plumet rouge au képi, épaulettes et sabre au côté !

Dans la période de l'après-guerre, les engins à moteur se développèrent rapidement. On vit apparaître les motopompes. C'est vers l'année 1930 que grâce à l'appui financier d'un gros industriel en soierie, la compagnie fut dotée d'une moto-pompe Renault. La puissance d'extinction du feu était beaucoup améliorée. Mais il restait un problème : pour se rendre sur les lieux d'un sinistre, il fallait remorquer la pompe avec une voiture. Devant les difficultés rencontrées, la compagnie décida l'achat d'une voiture d'occasion, vers les années 34-35. Le choix tomba sur une puissante Torpédo "Lorraine Diétrich" qui rendit de grands services aux sapeurs-pompiers jusqu'en 1947, année où St Geoire fut classé "Centre de Secours".

Depuis ce temps-là, les Corps de Sapeurs-Pompiers se sont beaucoup modernisés en matériel et en connaissances, grâce à des cours de sauvetage, secourisme, réanimation etc.. Leur tâche s'est agrandie aux secours routiers, accidents et dans tous les cas où il y a quelque chose ou quelqu'un à sauver. Ce qui justifie leur devise "S.P." : "Sauver ou Périr".

Henri MARTIN.